

Sauver l'assurance maladie complémentaire.

Entretien avec Etienne Caniard, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)

• Pourquoi une campagne de la FNMF autour du droit à la complémentaire ?

Notre campagne, comprenant une pétition contre l'augmentation des taxes sur les mutuelles (1) et une série de débats publics, a été lancée pour deux raisons.

D'abord pour inscrire les sujets concernant la santé et la protection sociale dans l'agenda politique et en faire des thèmes de débat public. La santé est très régulièrement citée comme l'une des premières préoccupations des Français, au troisième rang, à égalité avec le pouvoir d'achat. Paradoxalement, cette question est trop peu abordée par les programmes politiques, ce que déplorent 75 % des Français selon un sondage réalisé à notre demande par Harris Interactive.

Ensuite parce que l'assurance maladie ne prend aujourd'hui en charge que 55 % des dépenses de santé courantes. Bénéficier d'une mutuelle est donc une nécessité. Or, aujourd'hui, le coût des dépassements d'honoraires ou le renchérissement des mutuelles lié aux taxes sur les complémentaires sont des obstacles supplémentaires pour l'accès aux soins...

Cette situation produit naturellement d'inquiétants retards ou renoncements aux soins, comme le montrent un grand nombre d'études.

• Comment expliquer le succès de la pétition ?

Notre pétition contre l'augmentation de la taxe sur les complémentaires recueille aujourd'hui plus d'un million de signatures. Peu de pétitions ont connu un tel « succès ». A mon sens, il s'explique par l'attachement des Français à la solidarité, mise à mal par la cette réforme, mais aussi par leur indignation face à cette mesure qu'ils ont jugée incohérente, injuste et inefficace.

Incohérente parce que comment justifier que l'on renchérisse le coût des mutuelles de 10,4 % en moins de trois ans alors que les mutuelles deviennent de plus en plus indispensables pour accéder aux soins ?

Injuste parce qu'il faut rappeler que les mutuelles sont contraintes à une gestion équilibrée, qu'elles n'empruntent pas pour combler leur déficit, et qu'elles sont donc obligées de répercuter l'augmentation des taxes sur les tarifs de leurs cotisations... aux dépens des moins fortunés.

Inefficace parce que cette taxe est un obstacle supplémentaire à l'accès aux soins, qui risque de contraindre les Français les plus fragiles à un recours aux urgences, ce qui coûtera *in fine* plus cher à la collectivité...

• Quelles suites pour ce mouvement ?

De nombreuses réunions publiques se sont tenues sur l'ensemble du territoire français avec des représentants des corps intermédiaires, des syndicats, des professionnels de santé... Au-delà de la contestation, nous avons voulu montrer que la Mutualité était aussi force de proposition, qu'elle suscitait des débats avec d'autres acteurs et qu'elle savait prendre ses responsabilités.

Ces débats ont connu une extraordinaire mobilisation : plus de 500 personnes se sont déplacées pour chacune de nos réunions (plus de 2 000 étaient présentes à Lyon pour assister à la table ronde organisée en présence des secrétaires généraux des principales organisations syndicales). Au-delà de la mobilisation, les réunions publiques ont révélé un très large consensus sur l'inadaptation de notre système aujourd'hui.

Notre tour de France s'est achevé le 8 février devant les représentants des principaux candidats à l'élection présidentielle.

Le constat sur l'inadaptation de notre système et l'accroissement des inégalités est largement partagé. Il faut aujourd'hui en faire un objet de débat politique. C'est pourquoi, dès la mi-mars, nous communiquerons aux différents candidats à la présidence de la République nos propositions, résultant des travaux menés au sein du réseau mutualiste, et alimentés évidemment de nos échanges avec les Français pendant les débats publics.

(1) <http://www.mutualite.fr/Petition-non-a-la-taxe-sur-la-sante-qui-degrade-l'accès-aux-soins-des-Français-!>